



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un décembre à dix-sept heures trente-huit, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : 12décembre 2023

Membres présents :

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M. CONDEMINE Jérôme, Mme VIALLE Anne-Marie, M. SAUSSAC Cyril, M. CHORDA Marco, M. DA SILVA Carlos, M. BARTHELEMY Olivier, Mme BURIAS Céline, Mme BARTIN Marie-Élisabeth, M. GIRARD Christian.

M. FAURE Fabrice arrivé à 17 heures 42 après le point n°2

Mme GIANGRECO-BROC Malory arrivée à 17 heures 50 après le pont n°4

Membres absents :

Mme RATELADE Valérie à Mme BARTIN Marie-Elisabeth

Mme HANZEL Marie-Josée pouvoir à Mme VIALLE Anne-Marie

Secrétaire : Madame DE VASCONCELOS Stéphanie

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

53_23 PROJET VIDÉO PROTECTION

Monsieur le Maire rappel aux membres présents que les trois devis présentés lors du dernier conseil municipal, ont fait l'objet d'une étude détaillée avec la collaboration de M. DA SILVA

Carlos, conseiller municipal. Chaque entreprise a été reçue plusieurs fois afin de se faire expliquer les modalités et les préconisations d'installation pour ce système de vidéo protection sur la Commune.

Après avoir présenté l'intégralité de ces devis, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder au choix de l'entreprise.

Précise que les demandes de subventions nécessaires au financement de ce projet, seront demandées aux administrations de l'Etat et de la Région.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 14 voix pour et 1 abstention (M. FAURE Fabrice)

DECIDE de confier ce projet à l'entreprise LELOZ Sécurité pour un montant de 53 136 euros HT

DECIDE de demander les subventions aux services de l'Etat et de la Région

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'opération

Au registre sont les signatures
A Malintrat, 26 décembre 2023
Le Maire, André MAGNOUX



Certifié exécutoire le :
Publié le :